

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête sur les comportements de paiement en France en 2023

*Des retards de paiement plus longs et plus fréquents : les
petites entreprises en première ligne*

Paris, le 8 novembre 2023 - En 2023, 97% des entreprises françaises ont accordé des délais de paiement¹ à leurs clients, avec un délai moyen de 48 jours. Malgré cela, 82% des entreprises ont subi des retards de paiement au cours des 12 derniers mois. La majorité d'entre elles déclare qu'ils ont même été plus longs et plus fréquents. La détérioration des comportements de paiement se traduit par une nette hausse des défaillances d'entreprises, avec une accélération observée depuis le début de l'année, dépassant désormais les niveaux moyens connus avant la crise du Covid-19.

Délais de paiement, une pratique bien ancrée

Accorder des délais de paiement est une pratique bien ancrée en France : au total, 97% des entreprises en accordent à leurs clients, et ce quel que soit le secteur et la taille de l'entreprise. **Le délai de paiement moyen s'élève à 48 jours**, niveau nettement supérieur à ceux accordés en Allemagne (32 jours) ou en Pologne (46 jours), tout en restant nettement en-dessous de ceux enregistrés en Chine (81 jours) et dans le reste de l'Asie (66 jours).

Preuve de la généralisation de cette pratique en France, les TPE – pourtant relativement moins enclines à accorder des délais de paiement - sont tout de même 95% à le faire mais sur des délais plus courts (35% d'entre elles offrant des délais inférieurs à un mois, contre environ 10% pour les autres tailles d'entreprises).

Retards de paiement : la situation se tend, les TPE et PME fortement impactées

82% des entreprises ont subi des retards de paiement de leurs clients au cours des 12 derniers mois. Cela est plus fréquent qu'en Pologne (61% des entreprises), qu'en Allemagne (76%) et qu'en Asie (57%) où les délais accordés sont plus longs mais les retards moins courants.

La taille des entreprises est un facteur discriminant important. **70% des TPE et des PME ont constaté un allongement de ces retards, contre « seulement » 53% des ETI et des grandes entreprises.** De plus, la grande majorité des TPE et

¹ Délai de paiement - délai entre le moment où un client achète un produit ou un service et le moment où le paiement est dû.

des PME déclarent que les retards de paiement ont été plus fréquents qu'en 2022. En outre, 54% des TPE ont subi des retards de paiement supérieurs à un mois, 20% déclarant des retards supérieurs à deux mois. Le retard de paiement moyen atteint 42 jours pour les TPE, 38 jours pour les PME et « seulement » 26 pour les entreprises de plus grande taille. Ces résultats sont d'autant plus préoccupants que **la moitié des TPE estiment que les retards de paiement ont un impact « très important » ou « critique » sur leur trésorerie.**

Parmi les raisons évoquées, 27% des entreprises attribuent les retards de paiement aux difficultés financières de leurs clients, et 41% estiment que ces retards sont délibérés dans un objectif de gestion des flux de trésorerie.

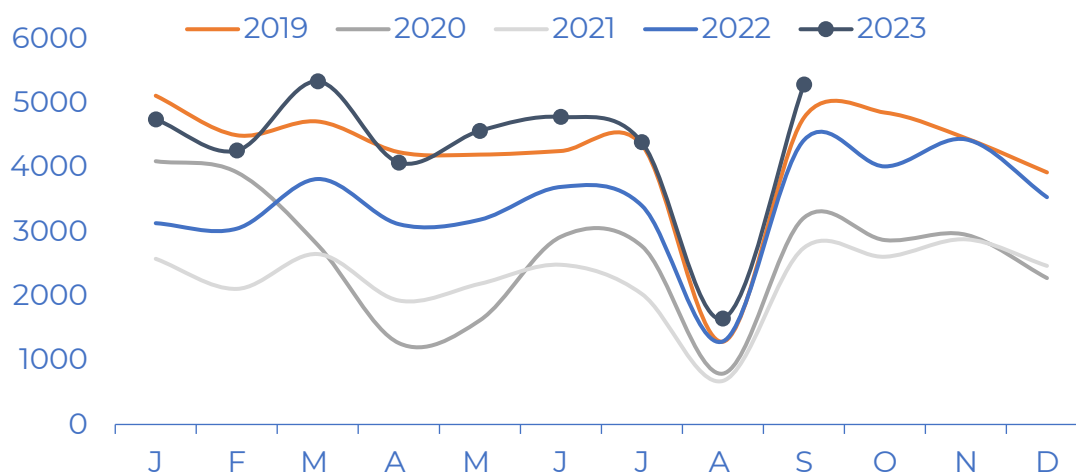
Accélération des défaillances d'entreprises en France

Après s'être maintenu à des niveaux particulièrement faibles jusqu'à la mi-2022, **le nombre de défaillances d'entreprises a retrouvé son niveau d'avant-COVID** en fin d'année dernière. **39 098 défaillances** ont été enregistrées sur les 9 premiers mois de l'année (en hausse de 34% par rapport à 2022 et de 4,5% par rapport à 2019).

Cette dynamique concerne tous les secteurs. **Les défaillances sont tirées par les entités réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 250 000 euros** (+8% par rapport à la période janvier-septembre 2019) mais celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions d'euros sont désormais davantage touchées (+8% par rapport à 2019).

La tendance devrait se poursuivre dans les trimestres à venir, avec des marges et des flux de trésorerie sous pression en raison des conditions de financement restrictives, d'une demande plus limitée et de coûts en augmentation.

Nombre mensuel de défaillances d'entreprises





Perspectives économiques dégradées et risques multiples

90% entreprises interrogées s'attendent à une dégradation ou, au mieux, à un maintien de l'activité en France et dans le monde, attentes partagées par les entreprises de toutes tailles.

Malgré des perspectives de croissance toujours limitées – voire en baisse - en France et dans l'Union Européenne en 2024, ces deux marchés restent largement plébiscités par les entreprises exportatrices (72% pour la France et 60% pour l'UE), qui y voient les meilleures opportunités pour développer leur activité l'an prochain.

Dans un contexte géopolitique mondial incertain propice au *nearshoring*² et au *friendshoring*³, **12% des entreprises interrogées déclarent avoir déjà relocalisé au moins une partie de leur activité**. 84% des entreprises ayant ou souhaitant relocaliser une partie de leur activité envisagent par ailleurs de le faire en France.

Retrouvez [ici](#) l'intégralité de l'étude

SERVICE DE PRESSE COFACE

Adrien Billet : +33 6 59 46 59 15
adrien.billet@coface.com

RUMEUR PUBLIQUE

Taline Sarkissian : +33 6 13 36 70 23
Loris Daougabel : +33 6 59 01 36 64
Romain Monneret: +33 6 45 81 26 76
coface@rumeurpublique.fr

COFACE: FOR TRADE

Avec plus de 75 ans d'expérience et un vaste réseau international, Coface est un leader de l'assurance-crédit et de la gestion des risques, et un fournisseur reconnu de solutions d'affacturage, de recouvrement, d'assurance Single Risk, de caution et d'information d'entreprises. Les experts de Coface opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant ~50 000 clients, dans 100 pays, à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Coface conseille ces entreprises pour qu'elles prennent des décisions commerciales éclairées. Les solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en leur fournissant des informations fiables sur leurs partenaires et en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export. En 2022 Coface comptait ~4 720 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1,81 €Mds.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur coface.com

COFACE SA. est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

COFACE SA certifie ses communications depuis le 25/07/2022.
Vous pouvez vérifier leur authenticité sur wiztrust.com



² Relocalisation d'une activité économique dans un pays plus proche géographiquement

³ Relocalisation d'une activité économique dans un pays allié en termes géopolitiques